



Paris, le 26 janvier 2015

Monsieur le Conseiller social du Secrétaire d'Etat aux transports auprès de
Madame la Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie
Hôtel de Roquelaure
246 boulevard St Germain

75007 PARIS

Objet : Votre proposition de nouvelles dates de rencontre
Réf : RD/HL/2015-09

Monsieur,

Depuis notre dernière bilatérale du 4 juillet 2014 nous attendions avec impatience les prochaines rencontres pour avancer sur les sujets qui nous préoccupent et ont fortement mobilisé les personnels dans une action de grève.

Les difficultés répétées pour tenir une date nous ont rendus très interrogatifs quant à la volonté d'avancer sur les sujets en question. Pour mémoire, vous trouverez ci-dessous l'historique de l'ensemble des annulations d'audiences que nous avons subies :

- le 10 octobre, votre secrétariat nous propose une audience pour le 14 ou le 18 novembre matin. Cette réunion est finalement fixée au 14 novembre et annulée par votre secrétariat le 14 octobre, sans justification,
- votre secrétariat nous propose ensuite le 18 novembre matin ou le 21 novembre après-midi. Ces dates ne nous convenant pas, il nous propose le 9 décembre au matin, date que nous acceptons. Une nouvelle fois, l'audience est annulée le 21 novembre, sans justification,
- la date du 12 décembre matin est fixée unilatéralement pour aboutir, là aussi, à une annulation sans motif et sans autre proposition,
- quelques jours après, les dates suivantes sont proposées :
 - lundi 15/12 à 16 h 00,
 - vendredi 19/12 à 10 h 30,
 - vendredi 15/12 à 14 h 30.

En toute logique, nous avons retenu que le vendredi 15/12 était plutôt le vendredi 19 à 14 h 30. Mais, les disponibilités des uns et des autres pris par des obligations antérieures n'ont pas permis de répondre à cette dernière proposition.

Si nous restons conscients de vos obligations, qui ne vous laissent pas toujours toute la souplesse sur votre agenda, le traitement qui nous a été imposé ne manque pas de nous interpeller. Nous avons, nous aussi, des impératifs vis-à-vis de la Direction qui nous convoque à un rythme soutenu à diverses réunions et vis-à-vis du personnel. Sachez également que pour plusieurs de nos militants, l'exercice de leur mandat se fait en plus de leur activité professionnelle et qu'il n'est pas toujours aisé de gérer ces absences et des calendriers intenable.

En outre, la plupart de nos militants ne sont pas localisés à Paris, et vous rencontrer nécessite une anticipation plus importante que la traversée d'un bâtiment.

Aujourd'hui, nous constatons que nous sommes la seule organisation syndicale de VNF à ne pas avoir obtenu l'audience attendue avant les élections du 4 décembre 2014. Malgré cette différence de traitement, nous sommes l'organisation syndicale majoritaire de VNF et à ce titre, sans aucun doute, un interlocuteur du dialogue social incontournable.

Nous vous confirmons notre appétence pour un dialogue social efficace, porteur de réponses et de résultats comme d'avancées sociales. Nous restons dans ce cadre demandeurs d'échanges et de rencontres avec vous au bénéfice des personnels des voies navigables, plus largement du développement de la voie d'eau dont l'établissement voies navigables de France a la charge.

Espérant que tout ceci résulte d'un simple et regrettable malentendu, nous restons dans l'attente de vos propositions de dates.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de notre considération respectueuse. *et vous assure de mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2015.*

Le secrétaire général de l'UFETAM/CFDT,



Hubert Lebreton

Copie : Mme la Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie
M. le Secrétaire d'Etat aux transports